



SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE DE L'ÉTAT

COMMUNIQUE DE PRESSE

ELECTIONS des MEMBRES des CHAMBRES de COMMERCE et d'INDUSTRIE du GERS et de la REGION LANGUEDOC ROUSSILLON - MIDI-PYRENEES

ELECTIONS des DELEGUES CONSULAIRES

Consultation de la liste des Candidats

Les élections des membres des chambres de commerce et d'industrie du Gers et de la région Languedoc Roussillon - Midi-Pyrénées, ainsi que celles pour le renouvellement des délégués consulaires auront lieu :

du 20 octobre 2016 (date limite d'envoi de la propagande) au 2 novembre 2016 (date de clôture du scrutin)

Les modalités de vote sont consultables sur les arrêtés préfectoraux mis en ligne sur le site des services de l'Etat.

Les listes des candidats sont consultables à compter du 29 septembre 2016 :

- par voie d'affichage :
 - à l'accueil de la Préfecture du Gers
 - à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées
 - au greffe du Tribunal de commerce d'Auch
 - à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers
- et sur les sites Internet de la Préfecture et de la Chambre de commerce et d'industrie du Gers

